

ÉDITORIAL

Nous voici à la veille des congés d'été. Au gré de la lecture de notre newsletter vous découvrirez des thématiques qui sont centrales à l'intervention sociale.

La question du territoire : l'IRTS décline de manière privilégiée des partenariats renforcés en priorité sur les quatre départements de Franche-Comté. A l'heure de la grande région, il nous semble essentiel de renforcer la notion de territorialité. Tant au sein de la formation des travailleurs sociaux et vous découvrirez une expérience menée avec les étudiants-stagiaires Assistants de Service Social que par le développement de partenariats sur les territoires et nous l'illustrerons par la formation BPJEPS mention Animation sociale menée sous couvert de Trajectoire Formation et en partenariat avec la FOL (Fédération des œuvres laïques) sur le territoire Vésulien.

La prise en compte de la personne vulnérable est également un axe de travail à développer. Passer de la notion de protection à la notion d'autodétermination, permettre l'accès à l'autonomie des personnes concernées par l'offre de service sociale et médico-sociale est essentielle. Pour l'illustrer nous vous présentons l'expérience d'une formation à l'adresse des représentants des usagers au sein des conseils de la vie sociale.

Enfin, un sujet qui est récurrent dans notre secteur, la formation par la voie de l'apprentissage. Le Conseil Régional et la branche professionnelle développent des moyens de soutien tant pour les employeurs que pour les apprentis eux mêmes afin de favoriser les cursus de professionnalisation par l'apprentissage.

Cependant le résultat n'est pas la hauteur des attentes. Maintes fois il nous a été reproché que les cursus de formation n'étaient pas adaptés, nous les avons revus afin de les rendre plus attractifs et équilibrés tout en sachant que les obligations réglementaires ne permettent pas toutes les souplesses. Former un apprenti permet à un employeur d'investir dans la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC), en particulier sur les bassins d'emploi ayant peu d'attractivité. Nous développons les avantages liés à l'apprentissage et surtout, il n'est pas trop tard pour s'engager dans ce dispositif de formation dans la mesure où les candidats qui ont obtenu jusqu'à 10/20 à leur épreuve d'admission sont éligibles à l'apprentissage. N'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez avoir plus d'éléments d'information.

Je vous souhaite à tous un bel été, qu'il soit doux et ensoleillé et vous permette de vous ressourcer au contact de vos proches.

Virginie GRESSER,
Directrice générale de l'IRTS de Franche-Comté

AU SOMMAIRE

- Session de sélection supplémentaire
- Actes professionnels et territoires
- Des formations adaptées à vos besoins
- Métiers du social : choisissez l'apprentissage
- BPJEPS Animation Sociale

SESSION DE SÉLECTION SUPPLÉMENTAIRE

L'IRTS de Franche-Comté organise une deuxième session de sélection le jeudi 1^{er} septembre 2016 :

pour des places financées Conseil Régional Bourgogne Franche-Comté dans les filières Assistant de Service Social (15 places restantes), Éducateur Technique Spécialisé (7 places restantes) et Technicien de l'Intervention Sociale et Familiale (2 places restantes). Si parmi vos personnels en fin de CDD, certains sont intéressés, nous vous remercions de leur transmettre cette information qui peut être une opportunité pour eux ;

pour des candidats en cours d'emploi dans les filières Éducateur Spécialisé, Éducateur Technique Spécialisé, Assistant de Service Social, Éducateur Jeune Enfant, Conseiller en Économie Sociale Familiale, Moniteur Éducateur et Technicien de l'Intervention Sociale et Familiale ;

pour des apprentis dans les filières Éducateur Spécialisé, Conseiller en Économie Sociale Familiale et Moniteur Éducateur.

**Les inscriptions en ligne sont ouvertes jusqu'au mardi 23 août 2016
sur le site de l'IRTS www.irts-fc.fr**

L'IRTS de Franche-Comté fermera ses portes du lundi 25 juillet au vendredi 19 août inclus.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ARTS

L'Assemblée générale de l'ARTS, présidée par Pierre GUILLAUMOT, s'est déroulée le



20 juin et a rassemblé une cinquantaine de personnes, adhérents, administrateurs, représentants des étudiants et salariés. Un temps d'échange et de bilan au cours duquel nous avons pu remercier Jacqueline Pauthier, administratrice et membre du bureau, pour son engagement durant plus de vingt ans à nos côtés et qui avait choisi de ne pas se représenter. Cette manifestation s'est conclue autour d'un verre de l'amitié permettant de prolonger les échanges entre administrateurs et salariés.

Le rapport d'activité 2015 de l'IRTS est téléchargeable en ligne sur notre site : www.irts-fc.fr onglet ARTS, Rapport d'activités



Par ailleurs, un Conseil d'administration a immédiatement suivi cette assemblée et, suite aux départs de Jacqueline Pauthier et de Louis Cornet, qui demeure administrateur mais qui a souhaité quitter le bureau, trois nouveaux membres sont venus rejoindre le bureau de l'ARTS :

- Mme Hélène AMIOTTE-SUCHET, représentante de l'Association « Nos enfants d'ailleurs »,
- Mme Evelyne MARION, directrice de l'offre de soins à l'APF pour la nouvelle région Bourgogne/Franche-Comté
- M. Fabrice RICHARD DE LATOUR, directeur général de l'APEI de Lons-Le-Saunier et représentant désigné par l'URAPEI Bourgogne/Franche-Comté.

Cette nouvelle composition permet une représentation plurielle des différents champs de l'intervention sociale au sein du bureau.

ACTES PROFESSIONNELS ET TERRITOIRES

Vers une pédagogie innovante au service des professionnels de demain...

Comme tous les citoyens, les professionnels du travail social vivent actuellement d'importantes modifications territoriales avec la constitution des grandes régions. Cette effervescence territoriale, certes relative vient interroger les pratiques professionnelles des travailleurs sociaux et invite à les réinventer.

Les Assistants de service social (ASS) participent par leurs actions à la cohésion sociale sur leurs territoires d'intervention.

Dans le cadre de la formation des ASS s'est fait jour une réflexion collective qui a donné naissance à une session intitulée « Actes professionnels et territoires ».

Si l'intention première était de déployer une sorte d'encyclopédie vivante, faite d'approches croisées ; éthologie, géographie, économie, sociologie, autour d'un même objet : le territoire, nous nous sommes rapidement aperçus que les professionnels ont d'une part apportés leurs expertises et d'autre part manifestés leur intérêt à se former en participant à cette session de 73H00 qui se déroule chaque année durant 15 jours en avril. Cette dernière permet la rencontre entre les étudiants-stagiaires première année, les professionnels ASS, les universitaires, les directeurs de structures qui viennent à la fois témoigner de leurs rapports à leur territoire d'action et apporter leurs analyses sous différentes modalités d'apprentissage : conférences partagées entre universitaires et travailleurs sociaux, tables rondes animées par les étudiants, travaux pratiques qui permettent la formation entre pairs, etc.

Cette session est articulée autour de deux axes (voir encadrés ci-contre) : Le territoire comme espace vécu et Le territoire comme constructions intersubjectives d'acteurs. Partenariats, réseaux, projets, diagnostic

Ces apports se prolongent en deuxième et troisième année de formation.

En seconde année de formation la dimension territoriale s'inscrit dans la compréhension puis l'intégration de la méthodologie ISIC (Intervention Sociale d'Intérêt Collectif) ; pour y parvenir des espaces d'élaboration (TD Institution- TD Territoire- TD ISIC) sont proposés aux étudiants en articulation avec des cours dispensés par un géographe et un économiste et des cours sur la méthodologie d'intervention. Cette dynamique de l'alternance concourt à l'élaboration d'une étude de territoire visant à alimenter le diagnostic global que les étudiants construisent au fur et à mesure de leur immersion en stage ; cette étude est partagée avec les équipes pluri-professionnelles et vise à repérer les besoins, fragilités, ressources et manques des populations des territoires concernés, ainsi que les forces, et potentialités.

En dernière année de formation-professionnalisation, les apports des années précédentes sur la notion de territoire et d'actions sociales se concrétisent dans l'exercice professionnel des étudiants.

Actuellement, des pistes de développement de transversalité entre les niveaux III et I de formation autour du diagnostic partagé sont à l'oeuvre à l'IRTS de Franche-Comté.

PREMIER AXE

Le territoire comme espace vécu

Nous approcherons ici le territoire comme un système complexe (A Moine, 2015) au sein duquel coexistent plusieurs dimensions, notamment le territoire produit et projeté par les politiques et les techniciens et le territoire agit, espace vécu et représenté par l'ensemble des acteurs, particulièrement les citoyens, les usagers et les travailleurs sociaux. Les deux dimensions sont étroitement liées. On peut se demander ici comment un citoyen, un habitant, un usager, un professionnel, appréhende et agit son territoire...

Nos actions, interactions, actes professionnels, se déroulent toujours dans un territoire qui correspond à autant de « matrices d'existences » (J. Duvignaud, 1968), de mondes qui façonnent nos modes de vie. Si les relations entre environnement et comportement, entre mondes et modes de vie ont été pensées par les sciences naturelles, la psychologie et la sociologie, elles ne permettent pas toujours de comprendre comment un individu ou un groupe agit et transforme son territoire. Plus qu'un construit géographique, administratif, politique, c'est le type de relations que vit une personne dans un espace (en tant que réalité objective et subjective) qui nous permettra d'envisager le territoire comme espace vécu. Ce sont donc les usages d'un espace qui en font un territoire. On pourra alors se demander comment un citoyen, un habitant, un professionnel appréhende, vit et construit son territoire.

DEUXIÈME AXE

Le territoire comme constructions intersubjectives d'acteurs.

Partenariats, réseaux, projets, diagnostic

Nos actions, actes professionnels dans et sur le territoire, sont généralement des actions collectives ou du moins qui engagent la dimension collective quelles que soient leurs échelles (CCAS, quartier, secteur d'intervention en département, etc.). Ici nous interrogeons comment les différents acteurs politiques et techniques, construisent des territoires en lien avec les professionnels qui forment des réseaux (partenariats, conventions, carnet d'adresse, etc.). Souvent ces rapports entre professionnels, acteurs, se définissent en vue d'objectifs communs ou partagés dans le cadre de projets.

Une trame de négociation (A. STRAUSS, 1991) commence à se tisser entre ceux qui vont adhérer et faire évoluer le projet. Il s'agit de se fabriquer une langue commune qui permette des articulations, des traductions entre des philosophies professionnelles différentes. Aussi on pourra interroger ici les notions et réalités de diagnostic, de bénéficiaire du projet et de participation au projet.

DES FORMATIONS ADAPTÉES A VOS BESOINS

Plus de 170 actions de formation continue sont menées chaque année par l'IRTS de Franche-Comté. En complément de l'offre dite « catalogue », nos équipes répondent à vos besoins et vous proposent des formations adaptées en vous accompagnant tout au long de vos projets. Deux expériences récentes illustrent ces propos :

1 | Le service social d'une entreprise franc-comtoise a sollicité l'IRTS pour mettre en place une action de formation à destination de ses salariés en partant de la question « Comment consommer dans notre société aujourd'hui ? »

Un premier diagnostic avait établi que les salariés peuvent être confrontés à des difficultés financières suite à un accident de la vie (divorce, décès, maladie), à des choix de vie (accession à la propriété) ou à l'évolution de la cellule familiale (arrivée d'un enfant, étude des enfants). Les sollicitations envers le service social ou le comité des œuvres sociales (pour l'aide aux vacances, la garde d'enfants, ...) ou l'octroi d'avance sur salaire ou d'aides financières se font souvent dans l'urgence.



Aussi afin de se positionner dans la prévention de ces difficultés et du surendettement, le service social et le comité des œuvres sociales ont souhaité bénéficier de l'expertise de l'IRTS de Franche-Comté pour enrichir cette journée de formation-forum. Aux côtés des stands internes à l'entreprise (mutuelle, assurance, vacances), l'IRTS a proposé des apports pratiques et théoriques sur les aspects de la vie quotidienne sous forme de trois ateliers : gestion du budget, protection du consommateur et surendettement, et développement durable (ou comment économiser sur le plan financier dans un souci écologique). L'objectif étant de sensibiliser les salariés à une réflexion avant de consommer en partant de leurs expériences et de leurs savoirs pour favoriser la mutualisation et

la valorisation des personnes. Les étudiants des filières TISF et CESF ont participé au projet en proposant au public de nombreux supports de communication. Le bilan de cette action est doublement positif puisque si les organisateurs souhaitent renouveler l'expérience l'an prochain, cette immersion a permis aux étudiants de compléter leur professionnalisation sous une forme d'alternance intégrative autre que celle du traditionnel stage.

2 | Suite à une étude sur « la participation et les droits des usagers au sein des établissements et structures médico-sociales en Franche-Comté » diligentée par la Conférence régionale de santé et de l'autonomie (CRSA), l'Agence régionale de santé de Franche-Comté a publié un appel à projet auquel l'IRTS de Franche-Comté a répondu en proposant une formation à destination des représentants des usagers au sein des Conseils de la Vie Sociale.

Cette formation vise à apporter des outils concrets pour aider les Présidents élus à s'approprier les textes réglementaires, à enrichir leurs compétences pour assurer leur rôle et à expérimenter des techniques d'animation pour mieux communiquer avec les différents acteurs.

Elle s'articule autour du bien-être de la personne accueillie dans une structure sociale ou médico-sociale, de la création d'un carnet de bord personnalisé avec des pictogrammes pour soutenir le « Facile à lire et à comprendre ». Ce carnet reprend la définition, l'élection des membres, le rôle du Président, le recueil des questions auprès des usagers, la préparation et la prise de note au sein du Conseil de la Vie sociale. Enfin, autour de jeux de rôles, d'ateliers d'expression, la prise de parole est favorisée.

Au 30 juin 2016, ce sont 27 élus et 9 accompagnants qui ont pu participer à cette première expérience sur la Franche-Comté. Cette action se poursuit sur le 2^{ème} semestre 2016 et un nouveau cycle de formation sera proposé en 2017.

PRÉPA CONCOURS

Mettez toutes les chances de votre côté... L'IRTS de Franche-Comté organise une nouvelle session de formation afin de permettre aux candidats de se préparer aux épreuves de sélection ME, TISF, ASS, ES, ETS et EJE.

Les différents apports théoriques et pratiques permettront aux candidats d'atteindre les objectifs suivants:

- Développer et affiner sa connaissance du secteur professionnel, des formations et des métiers.
- Définir son projet professionnel dans le secteur
- Savoir présenter son parcours et ses motivations quant à la formation et l'exercice futur d'un métier
- S'exercer à la communication et à la prise de parole
- Connaître les méthodologies des écrits de sélection et s'entraîner aux épreuves écrites

En complément, des modules optionnels ont également été mis en place pour les candidats qui souhaitent approfondir leurs connaissances et/ou travailler davantage un domaine afin de surmonter d'éventuelles difficultés .

Les inscriptions sont ouvertes et se font via un bulletin d'inscription téléchargeable sur notre site.

La clôture des inscriptions se fera le 14 octobre 2016.

Du côté de l'aire urbaine ...

Conférence, formations délocalisées, partenariat...



Maison des métiers de la ville
Crédit photographique : Claude NARDIN

Désinstitutionnalisation et territoire :

Journée d'étude jeudi 13 avril 2017 à Montbéliard

Alexandre MOINE, géographe à l'Université de Franche-Comté interviendra lors de cette journée.

Cette journée d'étude est organisée par le PREFAS de la plateforme UNAFORIS Franche-Comté (regroupant IRTS de Franche-Comté, Trajectoire Ressources et Trajectoire Formation)

Renseignements et inscriptions :

Secrétariat PREFAS IRTS de Franche-Comté : Fabrice BOUTEILLER
fabrice.bouteiller@irts-fc.fr - 03 81 41 67 56

AGENDA

• Vendredi 2 septembre

Les vendredis de l'encadrement

« Le rôle stratégique du cadre intermédiaire : comprendre la spécificité de cette place auprès de l'équipe de direction »

10h00 - 17h00 / AHSSEA - Frotey les Vesoul

• Jeudi 15 septembre

Colloque européen (projet Erasmus +)

« Responsabilité sociétale et nouvelles gouvernances »

9h30 - 17h30 / Maison des Sciences de l'Homme - Dijon

Inscription gratuite : www.irtess.fr

• Jeudi 06 octobre

Journée d'étude

« La désinstitutionnalisation : quelles pratiques professionnelles aujourd'hui ? »

Journée d'étude organisée en partenariat avec l'ADDSEA, l'AFTC et l'AHS-FC

08h30 - 17h00 / IRTS de Franche-Comté

• Lundi 10 octobre

Conférence

« Mieux comprendre l'autisme »

Conférence organisée en partenariat avec le CRA de Franche-Comté et animée par Josef SCHOVANEK

17h30 - 20h00 / IRTS de Franche-Comté

• Mercredi 12 octobre

Séminaire

« L'Habitat participatif, une troisième voie pour l'accès au logement, entre l'habitat collectif et le pavillonnaire »

14h00 - 17h00 / IRTS de Franche-Comté

Retrouvez le détail de ces manifestations ainsi que les modalités d'inscription sur notre site.

CONTACTS

IRTS de Franche-Comté
1, rue Alfred de Vigny,
CS 52107,
25051 Besançon Cedex
Tél. 03 81 41 61 00
Fax. 03 81 41 61 39
www.irts-fc.fr

MÉTIER DU SOCIAL : CHOISISSEZ L'APPRENTISSAGE



L'apprentissage figure parmi les grandes orientations budgétaires de la région Bourgogne-Franche-Comté pour l'année 2016. A ce titre, un soutien financier est possible tant pour l'apprenti que pour la structure qui l'emploie. Malgré les avantages qu'il présente, l'apprentissage reste une voie d'accès peu sollicitée pour les formations en travail social.

Intégrer l'IRTS de Franche-Comté en tant qu'apprenti à la rentrée de septembre est encore possible. Une session de sélection supplémentaire est organisée le 1^{er} septembre (Inscription en ligne jusqu'au 23 août sur le site de l'IRTS www.irts-fc.fr)

Afin de mieux connaître les spécificités de l'apprentissage, les conditions d'accès et les aides possibles, l'IRTS de Franche-Comté a édité une plaquette d'information à destination des employeurs et des candidats. Cette plaquette est disponible sur le site internet de l'IRTS.

Renseignements : Corine TASTEVIN – 03 81 41 61 26
corine.tastevin@irts-fc.fr

Les formations accessibles par la voie de l'apprentissage à l'IRTS de Franche-Comté :

Moniteur Éducateur (DEME)

Formation de niveau IV

Durée : 2 ans - 1230 h (950 h à l'IRTS + 280 h en stage hors structure habituelle de travail)

Éducateur Spécialisé (DEES)

Formation de niveau III

Durée : 3 ans - 2 010 h (1450 h à l'IRTS + 560 h en stage hors structure habituelle de travail)

Conseiller en Économie Sociale Familiale (DECESF)

Formation de niveau III

Durée : 1 an - 1 100 h (540 h à l'IRTS + 560 h en stage chez l'employeur)

BPJEPS ANIMATION SOCIALE

L'IRTS est associé à la Fédération des Œuvres Laïques pour mener un BPJEPS Animation Sociale à Vesoul conduit par Trajectoire Formation.

Cette formation de niveau IV a démarré en janvier et bénéficie d'un cofinancement Région-FSE et se terminera en octobre 2016.

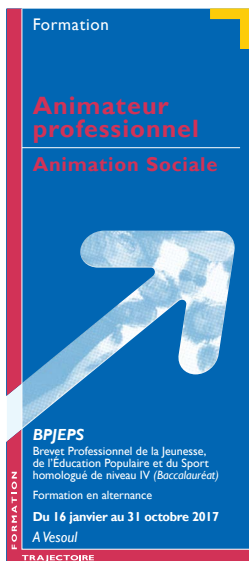
Elle est organisée en alternance : 686 h en centre et 658 h en structure d'accueil ou employeurs pour certains stagiaires.

Les enseignements et le suivi des stagiaires sont répartis entre les trois organismes de formation.

Au niveau des stages, ils se déroulent environ pour 1/3 dans le secteur social, 1/3 dans le secteur du Handicap et 1/3 dans le secteur personnes âgées.

Un bilan mi-parcours a permis de constater une grande satisfaction de la part de stagiaires tant pour les missions menées au sein des sites qualifiants que pour les contenus des apports théoriques et l'accompagnement proposé par l'équipe de formateurs.

Les premières certifications ont donné d'excellents résultats. De façon générale, les certificateurs ont été très agréablement surpris de la qualité des animations, ils ont trouvé des personnes avec une attitude professionnelle, une réelle bienveillance auprès des publics, et des séances préparées et adaptées.



Cette formation sera reconduite à l'identique à partir de janvier 2017 sur Vesoul.

Une réunion d'information est prévue dans les locaux de l'IRTS le 13 septembre à 10h00.

Directrice de la publication : Virginie GRESSER

Comité de rédaction : Salariés IRTS de Franche-Comté

Photos et visuels : Service communication - IRTS de Franche-Comté, MMV,